



Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry
Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

**A Newsletter from the
Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry
2010-05-27**

(Version française suit)

Our mission:

The Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry is a national organization of child and adolescent psychiatrists and other professionals in Canada, committed to advancing the mental health of children, youth, and families through promotion of excellence in care, advocacy, education, research and collaboration with other professionals.

Introduction:

There are many ways that all of us learn about and participate in the affairs of our Academy. The most prominent are the quarterly issues of the Journal of the Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry and the fall Annual Scientific Meeting. Both of these have been of high quality over the past several years due to the hard work of members of the Academy who work for the benefit of all. No remuneration could truly compensate for the quality of production and effort that our Editors (current Editor: Dr. Normand Carrey) and Chairs of the Research and Scientific Program Committee (current Chair: Dr. Katharina Manassis) have freely given. These have to be labours of love as well as commitment to the Academy.

We also receive annual opportunities to submit abstracts to the conference, manuscripts to the Journal, dues notices for our functioning and maintain a web site as our portal to the internet world. Yet, there is still much more that goes on during the year and this newsletter provides an opportunity for direct sharing of Academy functioning with you, the members, and for you to hit REPLY and tell us your thoughts and goals for the Academy.

As everyone knows, 2009-09-29 was an historic date for the Academy, marking the end of many years of efforts on the part of Academy members to achieve a Royal College recognized sub specialty of Child and Adolescent Psychiatry. Indeed, I am sure many will have become bored with and even forgot it was still going on after all these years! This event will be celebrated, discussed and explained at a **Town Hall Meeting during the fall 2010 conference (September 26-28)**. Even though the efforts have taken place over nearly 2 decades, now that the goal has been achieved, there can still be questions about what it means.

Here is a primer. The primer will not answer all questions. However, **unanswered questions** can be brought to the attention of the Board by REPLY to this email and then **passed on for the Town Hall meeting in the fall**.

A Word about the Royal College Sub Specialty:

On 2009-09-29, the Royal College officially accepted the applications and created three sub specialties (Child and Adolescent, Forensic, and Geriatric) for those who have the parent specialty Certificate in Psychiatry. Official creation set in place the Royal College controlled implementation process consisting of an initial transitional Working Group (Chair and Vice Chair and a representative from each of the 5 Royal College regions) along with an observer from the National Specialty Society (an Academy board member) and a representative from the university-based postgraduate education programs (chosen by the Association of Professors of Child and Adolescent Psychiatry of Canada). The Working Group will ensure that all training documents meet with Royal College Standards, design the process and applications for training programs to be accredited, contribute to the processes such as eligibility requirements to write the exam and create the

permanent Specialty Committee. The Specialty Committee will develop, monitor and evolve the Royal College approved policies governing the sub specialty and Examination Board. The Examination Board will set and deliver the exams.

The **Royal College does not allow ‘grandfathering’** of any members of a National Specialty Society into any Royal College specialty or sub specialty certificate. The Royal College is keenly aware that a large number of Full Members of the Academy may wish to take the examination and looks to the Working Group to assist it in determining the eligibility requirements that will best accomplish this. Thus, most Academy members should have a reasonable expectation that they will meet the criteria. In this sense, there is ‘grandfathering’ into eligibility with a window of perhaps 5 years to write exams as determined by the Specialty Committee and Examination Board. Then, as the Academy President of one of the other new Sub Specialties said, “You should be able to leave your office, walk across the street, write the exam and return to your office practice. The exams are meant to certify basic community standards, not academic or research expertise.” I do not know of anyone, including me, who relishes the thoughts of exams again. Remember that these exams are only for the Royal College Certificate, not for Full Membership in the Academy.

The Academy intends to remain as the home for all psychiatrists in Canada whose psychiatric practice is with infants, children, adolescents and their families. Thus, our constitution will be changed to add a new category of membership, that of Full Member by virtue of a Royal College Certificate, in addition to the present membership categories.



Residents from Laval at CACAP's 2009 Annual Conference. From left to right: Dr. Audrée Morin, Dr. Isabelle Fiset, Dr. Karen-Audrey Pouliot, Dr. Marie-Hélène Gobeil, Dr. Catherine Paillé, Dr. Rachel Swenor, Dr. Marie Eve Riopel

The Royal College Child and Adolescent Psychiatry sub specialty training will require 2 years, one of which may be taken, if it meets criteria, as an “overlap” year with the primary specialty. Trainees will be required to complete one additional year as a PGY6 in the sub specialty which would then give them the eligibility to write the exam. Eligibility to enter subspecialty training would be assessed by the Training Directors of Child and Adolescent Psychiatry at the accredited programs. They would work closely with Training Directors of the postgraduate training programs of the parent specialty of psychiatry in order to ensure that standards and eligibility for residents will enable a smooth transition from certificate in Psychiatry into the training for the Sub Specialty

Certificate. Until that process is instituted for current trainees, the other standard credentials for admission to Full Member of the Academy should suffice as eligibility for the exam. **The earliest possible date for the multiple choice exams would be 2012.**

The Academy has already set in place a process to develop and **provide Continuing Medical Education events for exam preparation.** As the Royal College moves closer to the administration of exams, the Academy will announce more about the CME opportunities to help its members prepare.

A word about our sponsors:

There are many ways we benefit from membership in both the Canadian Psychiatric Association (CPA) and the Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry. Indeed, the CACAP President now sits as a member of the Board of Directors of the CPA. As with the background of activities all year by the Academy Board and Committees, the benefits of CPA membership can often appear unnoticed. Just to remind members, our head office and Executive Director sublet from the CPA. Standard CPA benefits are ours also as members (personal services, Canadian Journal of Psychiatry, Aujourd'hui, the Annual Scientific Meeting and practice guidelines). The CPA is the recognized Canadian organization by governments and the media with respect to mental health issues for Canadians across the lifespan. As members, this provides us with far more information and resources than could ever be brought to bear by our small Academy. As governments begin

to consider the economic implications of new sub specialties, training programs and services, constructive collaboration of the sub specialties and parent specialty will be essential to obtain the best results for our patients and our profession. These benefits will be needed and will continue into the future.

This newsletter may remind us of our benefits but its more important role is to express thanks. None of the sub specialties would exist without the support and dedication of the CPA membership that comes through our joint membership. Unity of the profession of psychiatry has brought us to historic change. Unity of the profession will help carry us into a successful future.

Thank you, to the many Presidents, Board Chairs and Board Members of the Canadian Psychiatric Association. Your support has been both invaluable and successful!



Past and Current CACAP Presidents meet at the 2009 Annual Conference. Back row, left to right: Dr. Rod MacLeod, Mrs. Marg Offord (representing Dr. Dan Offord), Dr. Aidan Stokes, Dr. Simon Davidson, Dr. Yvon Gauthier. Front row: Dr. Luc Morin, Dr. Margaret Steele, Dr. Quentin Rae Grant, Dr. Wade Junek, Dr. John Leverette

A word from you:

The preoccupation and energy of the Academy has culminated in the successful creation of a new sub specialty. Our Academy is about much more than one effort, as already noted. Now it is time to hear from you, our members, as we forge new directions and activities for the future.

Are there particular items, issues or questions you would like to ask or share for future newsletters?

What future direction would you like the Academy to consider?

How can the Academy best serve its members? Or, equally important, how can you become involved with the committees and board (because, without you, there is no Academy and no action is possible)?

Let us know what you think and what you want in order to keep the Academy as a vital and evolving organization into the future. It is as easy as clicking REPLY. In addition, be sure to copy your regional representative (or, perhaps more importantly, TO the regional representative and CC to elizabeth.waite@cacap-acpea.org).

Atlantic	Dr. Vitaly Liashko	viliashk@serha.ca
Quebec	Dr. Claude Bergeron	Claude.bergeron@usherbrooke.ca
	Dr. Jaswant Guzder	jaswant@videotron.ca
Ontario	Dr. Sophie Hrycko	hrycko@cheo.on.ca
	Dr. Leigh Solomon	lsolomon@nygh.on.ca
Prairies	Dr. Chris Wilkes	Chris.wilkes@albertahealthservices.ca
British Columbia	Dr. Jana Davidson	jxdavidson@cw.bc.ca

Yours sincerely,

Wade Junek MD, FRCPC
President
Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry



*Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry
Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*

**Bulletin d'information de l'Académie canadienne de psychiatrie
de l'enfant et de l'adolescent
27 mai 2010**

Notre mission :

L'Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent regroupe les pédopsychiatres et les professionnels de la santé au Canada; elle se consacre à la santé mentale des enfants, des adolescents et de leur famille, par l'excellence des soins, la défense des enfants, l'éducation, la recherche et la collaboration avec les professionnels de la santé.

Introduction :

Il existe diverses façons de se tenir au courant des affaires de l'Académie et d'y participer, principalement en lisant le Journal de l'Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, qui paraît tous les trimestres, et en participant au Congrès annuel qui se tient en automne. Ces dernières années, ce sont les membres de l'Académie qui ont assuré la qualité du Journal et du Congrès en redoublant d'efforts pour le bénéfice de tous. Aucun salaire ne pourrait récompenser les résultats obtenus par les différents rédacteurs en chef (rédacteur en chef actuel : D^r Normand Carrey) et présidents du Comité du programme scientifique et de la recherche (présidente actuelle : D^r Katharina Manassis). Ces réussites et les efforts qu'ils ont déployés à titre bénévole prouvent leur engagement vis-à-vis de l'Académie et leur attachement à celle-ci.

L'Académie reçoit aussi des résumés d'articles pour présentation au Congrès annuel, des manuscrits pour son Journal, des cotisations pour couvrir ses frais d'administration et d'Internet, mais ses activités ne s'arrêtent pas là : l'objet de ce bulletin est de vous informer, vous, membres de l'Académie, et de vous demander – en appuyant sur REPLY – de nous faire part de vos commentaires et des objectifs que vous souhaitez que l'Académie se fixe.

Comme vous le savez tous, le 29 septembre 2009 est une date historique pour l'Académie, car elle marque l'aboutissement des années d'efforts que les membres de l'Académie ont consacrées à la demande de reconnaissance, par le Collège royal des médecins et des chirurgiens du Canada, du statut de sous-spécialité de la pédopsychiatrie. Je suis certain que vous êtes nombreux à avoir oublié que ce dossier était toujours d'actualité, après toutes ces années ! Ce succès sera célébré, discuté et expliqué lors de la **séance de discussion ouverte organisée dans le cadre du Congrès annuel 2010 (du 26 au 28 septembre prochains)**. Même si cette démarche a duré presque 20 ans, il reste toujours des interrogations sur ce que le statut de sous-spécialité implique.

Ce bulletin d'information préliminaire ne répondra pas nécessairement à toutes vos questions. N'hésitez pas à adresser les questions auxquelles vous n'avez pas obtenu de réponse à l'attention du Conseil en appuyant sur REPLY. Elles seront posées à la **séance de discussion ouverte, en septembre**.

Un mot sur le statut des sous-spécialités :

Le 29 septembre 2009 le Collège royal a officiellement accepté les différentes demandes de reconnaissance en créant trois sous-spécialités (pédopsychiatrie, psychiatrie légale et gérontopsychiatrie) pour les membres qui ont un certificat de spécialisation en psychiatrie. À cette occasion le Collège royal a mis en place un système de contrôle officiel composé d'un groupe de travail transitoire (avec un président, un vice-président et un représentant de chacune des cinq régions du Collège royal), d'un observateur de la Société nationale des spécialités (membre du Conseil de l'Académie) et d'un représentant des programmes universitaires de troisième cycle (choisi par l'Association canadienne des professeurs de psychiatrie de l'enfant

et de l'adolescent). Ce groupe de travail veillera à ce que tous les documents relatifs à la formation respectent les normes du Collège royal; il suivra les différentes étapes de la présentation des demandes d'accréditation des programmes de formation; il participera aux démarches relatives aux conditions à remplir pour se présenter aux examens et mettra sur pied un comité permanent, le Comité des spécialités. Ce comité définira les politiques régissant les sous-spécialités et la Commission d'examen, veillera à leur application et les actualisera. La Commission préparera et organisera les examens.

Le Collège royal ne permet pas aux membres d'une Société nationale des spécialistes ou aux titulaires d'un certificat de sous-spécialité d'invoquer les droits acquis. Il est tout à fait conscient du fait que de nombreux membres à part entière de l'Académie souhaitent se présenter à l'examen; c'est pour cela qu'il a demandé au groupe de travail de l'aider à fixer les meilleurs critères d'admissibilité possible. La majorité des membres de l'Académie devraient donc être admissibles à l'examen. Cela revient en quelque sorte à une certaine forme de droits acquis, assortis de la possibilité de disposer d'un délai maximum de cinq ans pour présenter l'examen, comme le précisent le Comité des spécialités et la Commission d'examen. Comme le disait le président de l'Académie d'une autre sous-spécialité, nouvelle elle aussi : « Vous devriez pouvoir quitter votre bureau, traverser la rue, vous présenter à l'examen et revenir à votre bureau. Les examens sont faits pour attester de la connaissance des normes communautaires de base, et non de l'expérience de l'enseignement ou de la recherche. Je ne connais personne, moi compris, qui se réjouisse à la pensée de se présenter à nouveau à des examens. N'oubliez pas qu'il s'agit du Certificat du Collège royal, et non de l'adhésion comme membre à part entière de l'ACPEA. »

L'Académie souhaite regrouper tous les psychiatres du Canada qui travaillent avec les nourrissons, les enfants, les adolescents et leur famille. Sa constitution sera donc modifiée afin d'ajouter la catégorie de membre à part entière en vertu du Certificat du Collège royal des médecins et des chirurgiens du Canada.



Résidents de l'Université Laval au congrès annuel de l'ACPEA 2009. De gauche à droite : Dr Aurélie Morin, Dr Isabelle Fiset, Dr Karen-Audrey Pouliot, Dr Marie-Hélène Gobeil, Dr Catherine Paillé, Dr Rachel Swenor, Dr Marie Eve Riopel

La formation à la sous-spécialité en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Collège royal durera deux ans, mais l'une de ces deux années pourra, si certaines conditions sont remplies, se faire en même temps que l'une des années de formation dans la spécialité principale. Pour avoir le droit de se présenter à l'examen, les stagiaires devront faire une année supplémentaire comme PGY6 dans la sous-spécialité en question. L'admissibilité à la formation à une sous-spécialité sera décidée par les directeurs de la formation en pédopsychiatrie dans chaque programme accrédité. Ceux-ci collaboreront étroitement avec les directeurs des programmes de formation des deuxième et troisième cycles de la spécialité principale : ils veilleront à ce que les normes d'admission permettent

aux résidents de passer aisément du certificat en psychiatrie à la formation à la sous-spécialité. Les conditions standards d'admission au statut de membre à part entière actuelles sont suffisantes tant que le processus évoqué plus haut n'est pas en place. **Les examens à choix multiple seront appliqués au plus tôt en 2012.**

L'Académie a mis sur pied un programme de formation permanente axée sur la préparation à l'examen. Vous en saurez davantage lorsque le Collège royal sera prêt à organiser les examens. **Les examens à choix multiple seront en place au plus tôt en 2012.**

Un mot sur nos commanditaires :

Être membre de l'Association des psychiatres canadiens (APC) et de l'Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (ACPEA) présente de nombreux avantages, puisque le président de l'ACPEA est membre du Conseil d'administration de l'APC. Les nombreuses activités proposées toute l'année par le Conseil et les différents comités de l'ACPEA peuvent faire oublier ces avantages. Nous vous rappelons que l'ACP nous sous-loue les bureaux où sont installés le siège social et la direction de l'Académie. Nous

bénéficiants aussi des avantages qu'elle offre à ses membres (comme les services aux membres, le *Canadian Journal of Psychiatry*, *Aujourd'hui*, le programme scientifique du Congrès annuel et les guides de pratique). Les gouvernements et les médias reconnaissent l'ACP comme l'organisme qui veille à la santé mentale des personnes, de la naissance à la mort; ces informations et ressources vont au-delà de ce que peut nous offrir notre petite Académie. À l'heure où les gouvernements évaluent les implications économiques des nouvelles spécialités, des programmes de formation et des services, il est essentiel que les sous-spécialités et la spécialité principale collaborent pour obtenir les meilleurs résultats possible au niveau de nos patients et de notre profession. Nous avons besoin de ces avantages maintenant et en aurons besoin plus tard.

Si ce bulletin nous rappelle les avantages dont nous profitons, son propos vise surtout à vous remercier. Aucune de ces sous-spécialités n'existerait sans le soutien et la persévérance des membres de l'ACP auxquels nous sommes associés. L'unité de la psychiatrie n'a pas seulement donné lieu à un changement historique, elle nous conduira au succès.

Merci aux nombreux présidents, présidents du Conseil d'administration et membres de l'Association des psychiatres canadiens, pour leur appui, précieux et efficace.



Présidents sortants et courants de l'ACPEA se rencontrent au congrès annuel 2009. En arrière de gauche à droite: Dr Rod MacLeod, Mme Marg Offord (représentant Dr Dan Offord), Dr Aidan Stokes, Dr Simon Davidson, Dr Yvon Gauthier. En avant : Dr Luc Morin, Dr Margaret Steele, Dr Quentin Rae Grant, Dr Wade Juneke, Dr John Leverette

Écrivez-nous

L'obtention du statut de sous-spécialité a marqué le point culminant de nos efforts. Notre Académie n'est pas le résultat du travail d'une seule personne, comme nous l'avons vu plus haut. C'est maintenant à vous, les membres, de nous donner votre avis sur les orientations et activités futures.

Y a-t-il des points ou des problèmes que vous aimeriez évoquer? Des questions que vous voudriez poser dans les prochains bulletins d'information?

Quelle orientation aimeriez-vous voir l'Académie prendre?

Comment l'Académie pourrait-elle améliorer les services à ses membres? Tout aussi important, comment aimeriez-vous vous impliquer dans les divers comités et le Conseil? (Parce que, sans vous, il n'y aurait pas d'Académie et rien ne serait possible.)

Donnez-nous votre avis et faites-nous part de vos souhaits pour que l'Académie conserve sa vitalité et évolue. C'est simple, il vous suffit de cliquer sur REPLY. De plus, veuillez ajouter votre représentant régional en copie (ou encore mieux, envoyez directement vos suggestions à votre représentant régional et faite votre cc à l'adresse suivante: elizabeth.waite@cacap-acpea.org).

Atlantic	Dr Vitaly Liashko	viliashk@serha.ca
Quebec	Dr Claude Bergeron	Claude.bergeron@usherbrooke.ca
	Dr Jaswant Guzder	jaswant@videotron.ca
Ontario	Dr Sophie Hrycko	hrycko@cheo.on.ca
	Dr Leigh Solomon	lsolomon@nygh.on.ca
Prairies	Dr Chris Wilkes	Chris.wilkes@albertahealthservices.ca
British Columbia	Dr Jana Davidson	jxdavidson@cw.bc.ca

Cordialement,
Wade Juneke MD, FRCPC
Président, Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent